



Procédure de transmission des informations médicales

PROCÉDURES DE TRANSMISSION

Lors de l'inscription au camp de jour, les parents/tuteur remplissent obligatoirement une fiche santé pour chacun des enfants. La fiche santé contient des informations relatives aux antécédents médicaux, aux vaccins, aux allergies, etc.

La direction du camp de jour municipal compile les informations dans sa base de données ou ses cartables. Cette information doit être accessible facilement en cas d'urgence.

La direction du camp de jour transmet à l'animateur qui interviendra quotidiennement avec l'enfant l'information pertinente dans le cadre de ses fonctions : allergies, problèmes de santé affectant la participation aux activités, médication à prendre, asthme, etc. Les informations sont transmises par écrit sur la fiche de présences de l'animateur.

PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES INFORMATIONS MÉDICALES

Si des modifications quant à l'état de santé d'un participant surviennent, les parents/tuteur sont responsables de le signaler par écrit à l'accueil du camp de jour. Le responsable du service de garde a la responsabilité de transmettre l'information à l'animateur de l'enfant ET à la direction du camp de jour afin que l'information soit annexée à la fiche santé de l'enfant.

FORMULAIRE DE MISE À JOUR DES INFORMATIONS MÉDICALES

CAMP DE JOUR DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Information à transmettre à l'animateur et à annexer à la fiche santé :

Signature du parent/tuteur : _____ Date : _____

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de mentionner tout médicament qui doit être pris par l'enfant. Merci d'aviser la direction du camp de jour de toute modification concernant ces renseignements.